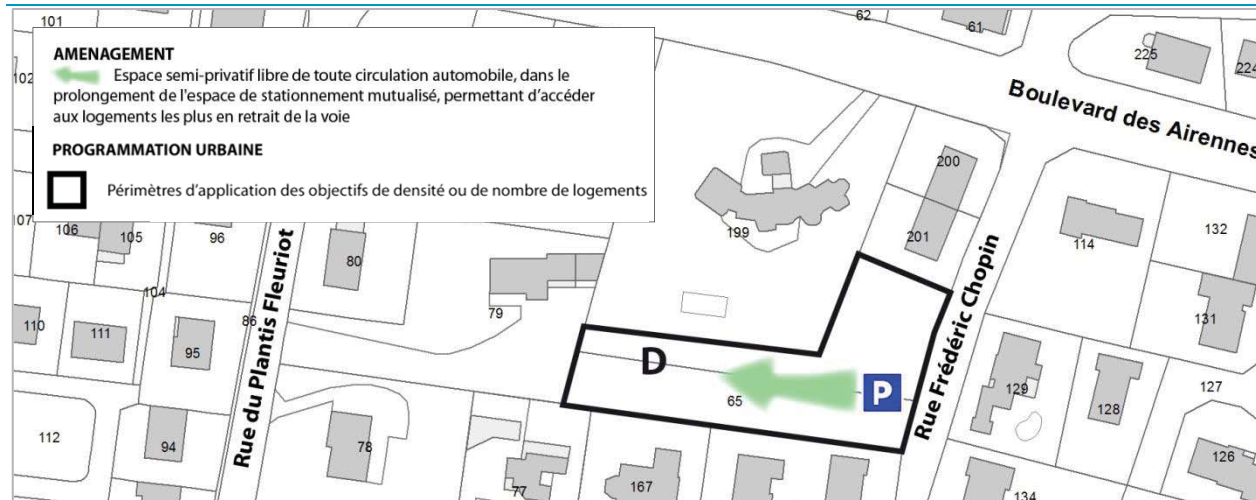


2.3 RUE FREDERIC CHOPIN / RUE DU PLANTIS FLEURIOT (SECTEUR D)



Secteur D :

Mobilités :

- Espace de stationnement mutualisé en entrée du site D, pour les nouveaux logements

Aménagement :

- Espace semi-privatif libre de toute circulation automobile, dans le prolongement de l'espace de stationnement mutualisé, permettant d'accéder aux logements les plus en retrait de la voie
- Préservation d'un maximum d'arbres dans le cadre de l'aménagement d'ensemble

Programmation :

- Superficie : 0.24 ha
- Réalisation de 4 à 5 logements supplémentaires minimum, dans le cadre d'une opération d'ensemble en une seule et même phase
- Densité (indicative) : 16 à 20 logements/ha